

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume VI. 15 Septembre, 1895, Numéro 14

---

---

## BULLETIN

---

10 septembre 1895.

**Nouvelles diverses.**—Il y a quelques semaines des fêtes magnifiques ont eu lieu dans l'état du Michigan en l'honneur du missionnaire jésuite, le père Jacques Marquette. On sait que c'est ce missionnaire qui fonda le premier établissement de l'île de Michillimakinac. Cet établissement porte le nom de mission Saint-Joseph. On se propose d'élever bientôt dans cet endroit un monument en souvenir de son illustre fondateur.—Les efforts faits par les partisans du suffrage universel pour l'introduire dans la Tasmanie ont été inutiles. L'assemblée législative de cette colonie a adopté un bill établissant ce suffrage mais ce bill a été rejeté par le conseil législatif.—Le 5 septembre le parlement anglais a été prorogé jusqu'au 15 novembre prochain. La sanction royale a été donnée aux divers bills adoptés pendant la session. L'un de ces bills est relatif au sénat du Canada. Il autorise la nomination d'un orateur suppléant.—Une dépêche de Madrid, Espagne, en date du 6 septembre, annonce la démission de M. Castellano, le ministre des Colonies. On ne donne pas les causes de cette démission. Il est probable cependant que la question cubaine est l'une de ces causes.—La guerre civile qui, il y a quelque temps, a éclaté dans la république de l'Equateur, est terminée. Le gouvernement conservateur a été renversé. Les libéraux vainqueurs ont formé un nouveau gouvernement dont le premier acte a été la libération de tous les prisonniers politiques. Le général Eloy Alfaro est à la tête du gouvernement.—La législature des Territoires du Nord-Ouest est actuellement en session. L'ouverture de cette session, qui est la première depuis les élections générales, a eu lieu le 29 août. Le député de Saint-Albert, M. Betts, a été élu orateur.—En Belgique le sénat, par un vote de 56 contre 31 a adopté la loi scolaire déjà votée par la Chambre des Représentants. Dans cette chambre 91 députés ont voté pour la loi et 52 députés ont voté contre. On sait qu'en vertu de cette loi l'enseignement religieux doit avoir lieu dans les écoles. Voici le texte du premier paragraphe de l'article 4 : "*L'instruction primaire comprend nécessairement l'enseignement de la religion et de la morale.*"—En Corée le ministère réformiste a donné sa démission et un ministère conservateur a été formé. Les réformistes ainsi que leur nom l'indique, ont adopté un vaste programme de réformes et ils sont les amis du Japon. Des divergences d'opinion survenues entre la reine et le cabinet ont été la principale cause de la